



**HAL**  
open science

**À propos de la position syntaxique des mots qu-**  
Sylvain Kahane

► **To cite this version:**

Sylvain Kahane. À propos de la position syntaxique des mots qu-. *Verbum* (Presses Universitaires de Nancy), 2002, 24 (4). hal-02293140

**HAL Id: hal-02293140**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02293140>**

Submitted on 20 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## À PROPOS DE LA POSITION SYNTAXIQUE DES MOTS *QU-*

Sylvain KAHANE

(Lattice, Université Paris 7  
& Université Paris 10)

### RÉSUMÉ

*L'objectif de cet article est de s'interroger sur la position syntaxique des mots qu- dans une syntaxe de dépendance. Nous défendrons une hypothèse de Tesnière considérant que les pronoms relatifs jouent un double rôle, à la fois pronominal et translatif, justifiant une double position. Pour cela, nous étudierons différentes constructions : surtranslation et relatives infinitives, distribution des mots qu- et nucléus verbal et nominal, cohésion du nucléus verbal et extraction hors d'une percontative, alternance qui-que, coordination des mots qu- et contraintes casuelles sur les mots qu- intégratifs<sup>1</sup>.*

### ABSTRACT

*The aim of this article is to question the syntactic position of wh-words in a dependency syntax. We will defend an hypothesis of Tesnière considering that relative pronouns play a double role, both pronominal and "translative", justifying a double position. For that, we will study several constructions : surtranslation and infinitive relatives, distribution of wh-word and verbal nucleus, cohesion of the verbal nucleus and extraction out of a percontative clause, qui-que alternation, coordination of wh-words and case constraints on integrative wh-words.*

### 1. INTRODUCTION

Dans cet article, nous allons nous intéresser aux mots *qu-*<sup>2</sup> intervenant dans les extractions, en particulier ceux de forme *qui*, *que*, *quoi*. Sous le

---

1 Je remercie Claire Blanche-Benveniste, Danièle Godard, Pierre Le Goffic, Igor Mel'čuk et Sophie Prévost pour leurs nombreuses remarques sur les versions antérieures de ce texte.

2 En raison de la prédominance des études sur l'anglais, on trouve souvent dans les travaux de linguistique formelle un usage pernicieux du terme mots *qu-*. Il se trouve que les cousins anglais des mots *qu-*, les mots *wh-*, forment une classe beaucoup plus homogène que les mots *qu-* grâce à la présence du mot *that* qui remplit certains usages occupés en français par des mots *qu-*. De ce fait, de nombreux linguistes réservent le terme mots *qu-* aux seuls mots *qu-* qui se comportent comme les mots *wh-* de l'anglais. Nous reviendrons sur ces deux types de comportements notamment dans la Section 6.

terme *extraction*, on regroupe généralement une famille de constructions présentant des similarités structurelles, parmi lesquelles les relatives, les interrogatives directes et indirectes et les clivées (Chomsky, 1970). Toutes ces constructions font apparaître une proposition dont l'un des compléments a été "extrait" et se trouve placé en avant : nous l'appellerons le **groupe extrait**. Une proposition de ce type, c'est-à-dire dont l'un des éléments a été extrait, sera appelée **proposition extractive** (par analogie avec les termes classiques de proposition relative et interrogative). De plus, le groupe extrait contient un mot de forme particulière : un mot *qu*-<sup>3</sup>. La grammaire traditionnelle (Wagner & Pichon, 1991; Riegel et al., 1994) distingue deux types de mots *qu*- de ce type: les mots *qu*- relatifs, utilisés pour les relatives avec antécédent, et les mots *qu*- interrogatifs, utilisés indistinctement pour les interrogatives directes et indirectes. Les mots *qu*- utilisés pour les relatives sans antécédent et ceux utilisés pour les phrases clivées ne sont pas répertoriés (ou, pire encore, sont confondus avec d'autres). Nous allons reprendre ici la terminologie proposée par Le Goffic (1993) : les termes **relatives** et **interrogatives** seront limités aux relatives avec antécédent et aux interrogatives directes ; les termes **intégratives** et **percontatives** seront utilisés pour les relatives sans antécédent et les interrogatives indirectes. Attention au terme **proposition clivée** qui ne désigne pas la proposition extractive d'un clivage, mais l'ensemble de la construction (*c'est* <groupe extrait><proposition extractive introduite par *qu*->).

- |        |  |                 |
|--------|--|-----------------|
| (1) a. | <i>Avec <b>qui</b> Pierre va-t-il venir ?</i>                  | (Interrogative) |
| b.     | <i>[Zoé se demande] <b>qui</b> d'autre Marie a invité ?</i>    | (Percontative)  |
| c.     | <i>[J'embrasse] <b>qui</b> j'aime</i>                          | (Intégrative)   |
| d.     | <i>[une personne] <b>que</b> je vois pour la première fois</i> | (Relative)      |
| e.     | <i>C'est Marie <b>qui</b> fera les présentations</i>           | (Clivée)        |

L'objectif de cet article est de déterminer la nature et la position syntaxique des mots *qu*- intervenant dans les cinq constructions considérées en (1) : interrogative, percontative, intégrative, relative et clivée. Nous allons défendre l'idée que ces mots *qu*- ont un rôle subordinatif, c'est-à-dire qu'ils introduisent la proposition extractive et lui donnent son statut de proposition subordonnée. Pour cette raison, nous regrouperons les mots *qu*- sous le terme générique de **mots *qu*- subordinatifs** (du fait qu'ils introduisent une proposition subordonnée)<sup>4</sup>. Nous parlerons plus spécifiquement de mots *qu*- relatifs pour les relatives, de mots *qu*- percontatifs pour les percontatives, etc., sans pour autant nous engager sur le fait qu'il s'agisse de mots différents selon les types d'extraction considérés.

3 Le cas de la proposition clivée est à part. Dans la proposition clivée *C'est à Marie que Pierre parle*, le groupe extrait à Marie est distinct du mot *qu*- introduisant la proposition extractive *que Pierre parle*.

4 Il existe des mots *qu*- qui n'ont clairement pas de rôle subordinatif comme *quelques personnes* ou *Pierre ne fait que dormir*.

La question de savoir si les mots *qu-* subordonatifs introduisent réellement la proposition extractive ou s'ils la marquent simplement est sujette à discussion. La grammaire traditionnelle leur reconnaît avant tout un rôle pronominal, c'est-à-dire un rôle syntaxique dans la proposition extractive qui pourrait être joué par un pronom ordinaire (par exemple, *qui* a le rôle syntaxique d'objet direct en (1b))<sup>5</sup>. Nous allons défendre une hypothèse avancée par Tesnière (1959) selon laquelle ces mots *qu-* jouent un rôle translatif et doivent être la tête de la proposition extractive, tout en jouant par ailleurs un rôle pronominal et occupant une position dans la subordonnée<sup>6</sup>. La plupart des théories présuppose que chaque mot occupe une et une seule position syntaxique (qu'elle soit décrite en termes de dépendance ou dans d'autres termes). Nous soutenons ici que pour décrire les phénomènes où interviennent les mots *qu-* subordonatifs, il est préférable de relâcher cette hypothèse et de considérer deux positions pour les mots *qu-*. Pour soutenir cette thèse, nous étudierons un certain nombre de faits syntaxiques souvent considérés comme énigmatiques et que nous tenterons de modéliser avec nos hypothèses : la surtranslation et la distribution erratique des relatives infinitives (Section 3), la distribution des mots *qu-* dans la proposition extractive et les notions de nucléus verbal et nominal (Section 4), la cohésion du nucléus verbal et l'extraction hors d'une percontative (Section 5), l'alternance *qui-que* (Section 6), la coordination des mots *qu-* (Section 7), et, pour finir, les contraintes casuelles externes sur les mots *qu-* intégratifs (Section 8). Nous commencerons par rappeler, dans la Section 2, les principes de la syntaxe de dépendance, de la translation de Tesnière, les différentes représentations considérées pour les mots *qu-* subordonatifs en syntaxe de dépendance et la comparaison avec les représentations considérées en grammaire syntagmatique.

## 2. POSITION SYNTAXIQUE DU MOT *QU-* EN SYNTAXE DE DÉPENDANCE

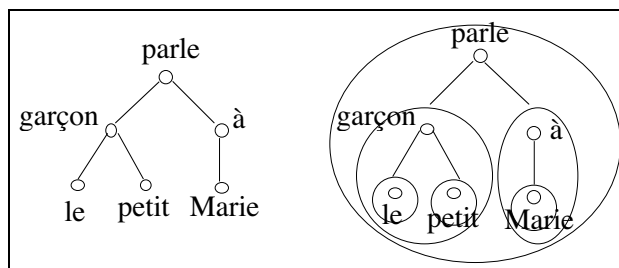
Considérer qu'un arbre de dépendance syntaxique peut rendre compte des propriétés syntaxiques d'une phrase, c'est considérer que dans une phrase, la présence de chaque mot (sa nature et sa position) est *légitimée* par la présence d'un autre mot (son **gouverneur syntaxique**<sup>7</sup>), à l'exception d'un mot, le mot principal associé au sommet de l'arbre syntaxique. Ainsi définie, la dépendance syntaxique est une dépendance entre mots (Figure 1 à gauche) et les relations de dépendance entre les mots de la phrase peuvent

---

5 Dans les approches syntagmatiques à la Chomsky, on considère que le mot *qu-* (ou plus exactement le groupe extrait) n'occupe pas directement une position syntaxique dans la proposition extractive, mais qu'il coréfère avec une position *vide* de la proposition extractive.

6 Dans la Section 6, nous montrerons que certains *qui* et *que* n'ont pas un rôle pronominal aussi net que les autres mots *qu-* subordonatifs.

7 Nous utilisons le terme *gouverneur* pour tout type de relation de dépendance, qu'elle soit actancielle ou modificative.



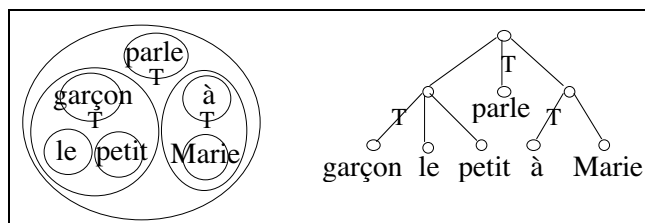
**Fig. 1. Arbre de dépendance et arbre à la Gladkij pour *Le petit garçon parle à Marie***

être représentés par un arbre, l'**arbre de dépendance** de la phrase<sup>8</sup>.

On peut voir, de manière absolument équivalente, la dépendance syntaxique non pas comme une dépendance entre mots, mais comme une dépendance entre un mot et un groupe de mots. En effet, quand un mot  $x$  légitime la présence d'un mot  $y$  (c'est-à-dire quand  $x$  gouverne  $y$ ), en fait, par transitivité,  $x$  légitime également la présence des mots légitimés par  $y$  et des mots légitimés par ceux-ci. En conséquence,  $x$  légitime non seulement la présence de  $y$ , mais la présence d'un groupe de mots, qu'on appelle la **projection** de  $y$ . On peut donc présenter la structure de dépendance non pas comme des dépendances entre mots, mais comme des dépendances entre des mots et des groupes de mots (à l'intérieur desquels il y a à nouveau des dépendances entre mots et groupes de mots). Cette structure de dépendance entre des mots et des groupes peut être représentée par une structure que nous appellerons un "arbre" à la Gladkij (Figure 1 à droite) (Gladkij, 1968 ; Kahane, 1997, 2001). A l'intérieur de chaque groupe ainsi considéré, il y a un mot qui n'appartient à aucun sous-groupe et qu'on appelle la **tête**. On peut aussi représenter l'arbre à la Gladkij par une structure syntagmatique avec têtes lexicales, c'est-à-dire une structure syntagmatique traditionnelle où chaque constituant possède un sous-constituant tête qui est un mot. Nous représentons dans la Figure 2 la structure syntagmatique avec tête lexicale équivalente à l'arbre de dépendance de la Figure 1. Cette structure est représentée de deux façons : par un parenthésage ou enchâssement de groupe (figure de gauche) et par un arbre formellement équivalent (figure de droite) ; dans les deux cas, le sous-constituant tête est indiqué par l'étiquette T. Notons que le fait de considérer pour chaque constituant une tête n'est pas nouveau (cf. par ex. Pittman, 1948). Ceci est devenu monnaie courante depuis la Syntaxe X-barre (Jackendoff, 1977)<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> La notion de dépendance va de pair avec la notion de fonction/relation syntaxique, qui indique la nature de la dépendance entre deux mots. Un arbre de dépendance n'a pleinement son sens qu'une fois les dépendances ainsi étiquetées.

<sup>9</sup> Les groupes coordonnés font exception. Dans ces groupes, la Syntaxe X-barre considère



**Fig. 2. Arbres syntagmatiques avec têtes pour *Le petit garçon parle à Marie***

Après avoir montré différentes façons de représenter formellement la dépendance, nous allons aborder la question de la caractérisation théorique de la dépendance. Tesnière lui-même ne caractérise pas clairement la dépendance. Mel'čuk (1988) propose une tentative de caractérisation directement en termes de dépendance entre mots. Du fait de l'équivalence entre arbres de dépendance et structure syntagmatique avec tête, il est également possible de caractériser la dépendance en caractérisant le constituant, puis la tête d'un constituant. Nous ne nous attarderons pas sur la façon d'identifier les constituants, mais sur la façon d'identifier la tête d'un constituant. Concernant les différentes définitions possibles de la tête et les cas litigieux, citons tout particulièrement le travail de Zwicky (1985). Nous adopterons ici la définition suivante (Mel'čuk, 1988) : la **tête syntaxique** d'un constituant est l'élément qui contrôle la distribution de ce constituant. Une telle définition présuppose évidemment que la distribution d'un constituant est contrôlée par un et un seul mot de ce constituant. Cette présupposition est en quelque sorte constitutive des grammaires de dépendance<sup>10</sup>.

Voyons ce qu'il en est des mots *qu-* subordinatifs en commençant par les mots *qu-* relatifs. Considérons les propositions suivantes :

- (2) **a.** *il dort*  
**b.** *[la personne] qui dort*

Les propositions (2a) et (2b) possèdent des distributions différentes. Seule (2b) peut modifier un nom, c'est-à-dire faire office de proposition relative

---

les conjoints comme des co-têtes. Dans le cadre de la syntaxe de dépendance, voir Mel'čuk (1988) pour un traitement en termes de dépendance pure et Tesnière (1959) ou Kahane (1997) pour des traitements en termes de co-têtes.

<sup>10</sup> Dans une théorie comme HPSG (Pollard & Sag, 1994), la description d'un constituant est obtenue en combinant les descriptions des sous-constituants. Toute information qui remonte d'un sous-constituant au constituant est appelée un trait de tête. Ce formalisme permet donc de faire contrôler la description d'un constituant, et par conséquent sa distribution, par plusieurs éléments lexicaux. Est considéré comme une (co-)tête lexicale (au sens considéré dans cet article) d'un constituant tout élément lexical dont l'une des caractéristiques est remontée jusqu'à la description de ce constituant (ce qui veut dire que l'élément lexical en question contrôle ainsi la distribution du constituant). Dans la pratique, la description d'un constituant est contrôlée par un ou deux éléments lexicaux (en excluant le cas de la coordination).

et seule (2a) peut constituer une phrase. Le seul élément qui distingue les deux propositions est le mot relatif *qui* de (2b), qui ne peut d'ailleurs pas être remplacé par un autre mot (contrairement au pronom *il* de (2a)). Si l'on s'en tient à la définition précédente de la tête, le mot *qu-* relatif est à première vue la tête de la proposition relative. Il en ira de même avec le mot *qu-* percontatif pour la percontative et le mot *qu-* intégratif pour l'intégrative. Néanmoins, ce choix est problématique, puisque le mot *qu-* joue par ailleurs un rôle pronominal dans la proposition et qu'on ne peut attribuer deux positions à un mot sans compliquer le système, puisque la structure syntaxique ne pourra plus être un vrai arbre de dépendance. Pour cette raison, diverses modélisations préfèrent ne pas attribuer le statut de tête d'une proposition relative au mot *qu-* relatif (cf. par exemple Mel'čuk, 1988; Kahane & Mel'čuk, 1999), mais plutôt au verbe principal de la proposition. Les grammaires syntagmatiques contournent cette question en attribuant au mot *qu-* relatif sa position pronominale en structure profonde et en déplaçant celui-ci en structure de surface vers la position COMP qui est la position tête de la proposition relative (Chomsky, 1977)<sup>11</sup>. Néanmoins, les mots *qu-* ne sont pas, loin de là, les seuls éléments qui se déplacent entre la structure profonde et la structure de surface dans les modèles générativistes et le déplacement est utilisé de façon assez hétérogène du point de vue de la dépendance : lorsqu'un déplacement est utilisé pour décrire une redistribution des actants (voir le traitement du passif), la structure de dépendance correspond à la structure de surface, mais lorsqu'un déplacement est utilisé pour décrire un ordre des mots non canonique (comme la cliticisation, la topicalisation ou, plus généralement, toute question d'ordre des mots dans une langue à ordre libre comme l'allemand), la structure de dépendance correspond à la structure profonde. Par conséquent, le traitement des mot *qu-* par un déplacement dans les grammaires génératives ne peut être traduit de façon univoque en termes de dépendance et on ne peut pas vraiment considérer que les grammaires génératives associent deux positions syntaxiques (au sens de la grammaire de dépendance) aux mot *qu-*.

Le reste de cet article va être consacré à étayer le fait que certains mots *qu-* comme les pronoms relatifs jouent bien un double rôle. Nous allons commencer par préciser le rôle de tête joué par les mots *qu-* subordinatifs en rappelant les principes de la translation de Tesnière (1959) (dont on trouve déjà l'idée dans la théorie des trois rangs de Jespersen, 1924).

Selon Tesnière, il existe 4 parties du discours majeures (verbe, nom, adjectif, adverbe) avec des relations prototypiques entre ces parties du discours : les actants du verbe sont des noms et ses modificateurs des adverbes,

---

<sup>11</sup> Pour dire vrai, dans les premières grammaires GB, la relative est catégorisée S' et la tête de la relative n'est donc pas la position COMP, mais la proposition S, qui n'a pas elle à proprement parler de tête. Dans les versions plus récentes des grammaires chomskiennes (notamment MP), la proposition relative est clairement catégorisée CP, c'est-à-dire un syntagme dont la tête est COMP. Voir Sells (1985, 30) pour un historique.

les dépendants du nom sont des adjectifs et les dépendants de l'adjectif et de l'adverbe sont des adverbes, et c'est tout en ce qui concerne les dépendances entre parties du discours majeures. Néanmoins, un élément de partie du discours X peut venir occuper une position normalement réservée à un élément de partie du discours Y, mais, dans ce cas, l'élément doit être **translaté** de la partie du discours X en la partie du discours Y par un procédé morphologique (translation synthétique) ou par un mot séparé (translation analytique) appelé un **translatif de X en Y**. Comme il y a 4 parties du discours majeures, il y aura 16 types de translatifs (y compris des translatifs de X en X qui ne changent pas la partie du discours). Par exemple, un verbe peut être l'actant d'un autre verbe (c'est-à-dire occuper une position nominale), mais il devra être translaté par un translatif de verbe en nom, comme l'infinitif (3b) ou la conjonction de subordination *que* (3c) :

- (3) a. *Pierre veut la parole*  
 b. *Pierre veut parler*  
 c. *Pierre veut **que** Marie parle*

Après un verbe interrogatif comme *demander*, on trouve, en plus de l'infinitif et de la conjonction de subordination *que*, la conjonction de subordination *si* (4d) et les mots *qu-* percontatifs (4e) :

- (4) a. *Pierre demande la parole*  
 b. *Pierre demande **à** parler*  
 c. *Pierre demande **que** Jean parle*  
 d. *Pierre demande **si** Jean parle*  
 e. *Pierre demande **qui** parle*

Un verbe peut également être un modifieur d'un nom, mais il doit être translaté par un translatif de verbe en adjectif, comme les participes passé (5c) et présent (5d) et les mots *qu-* relatifs (5e). Remarquons également le rôle des prépositions qui sont des translatifs de nom en adjectif (ou en adverbe) comme la préposition *de* en (5b); ainsi, en (5f), on observe une double translation, de verbe en nom par l'infinitif, puis de nom en adjectif par la préposition *à*.

- (5) a. *le livre rouge*  
 b. *le livre **de** Pierre*  
 c. *le livre **acheté** par Pierre*  
 d. *le personne **achetant** un livre*  
 e. *le livre **que** Pierre lit*  
 f. *un livre **à** lire*

La translation ne doit pas être confondue avec la dérivation. Un verbe translaté en nom, comme l'infinitif, reste un verbe vis-à-vis de ses dépendants et il continue à gouverner des positions nominales. La translation affecte seulement la relation du mot translaté avec son gouverneur. Par contre un verbe dérivé en nom, comme *production* ou *compréhension*, est un vrai nom



et gouverne par conséquent des positions adjectivales (*La France produit du lait* vs. *la production laitière de la France* ou *la production française de lait*).

A la suite de Tesnière, nous considérons que les mots *qu-* relatifs et percontatifs jouent un double rôle : un rôle pronominal et un rôle translatif. Les mots *qu-* relatifs sont des translatifs de verbe en adjectif, tandis que les mots *qu-* percontatifs sont des translatifs de verbe en nom. Les mots *qu-* intégratifs sont également des translatifs de verbe en nom, à l'exception de *quand* et *comme* qui sont des translatifs de verbe en adverbe :

- (6) a. *Pierre est parti quand je suis arrivé.*  
b. *Pierre est parti comme il est venu.*

Nous étudierons plus en détail dans la Section 8 ce qui distingue percontatifs et intégratifs.

Les cas de translation suscitent généralement des discussions quant au choix de la tête : le translatif, lorsqu'il est analytique, doit-il être traité comme le gouverneur du translaté ou comme un dépendant ? Si l'on s'en tient à notre définition de la tête, le translatif doit être clairement considéré comme le gouverneur, car c'est bien lui qui contrôle la distribution du constituant formé par le translatif et le translaté, son rôle étant justement de permettre au translaté d'occuper des positions auxquelles il ne pourrait accéder sans être translaté. On peut aussi considérer que la représentation par un arbre de dépendance à tout prix est inutilement contraignante. C'est ce que fait Tesnière qui adopte une représentation plus complexe : il considère que le translatif et le translaté forment une entité, qu'il appelle le **nucléus translatif**, et que c'est cette entité qui occupe un nœud dans l'"arbre" de dépendance<sup>12</sup>. Ceci revient à traiter le translatif et le translaté plus ou moins comme des co-têtes<sup>13</sup>.

Nous proposons (Figure 3) la représentation du mot relatif *qui* utilisée après une préposition. Le mot relatif *qui* est scindé en deux parties : la partie translative, notée *qu-*<sup>14</sup> et qui sera commune à tous les pronoms relatifs, et

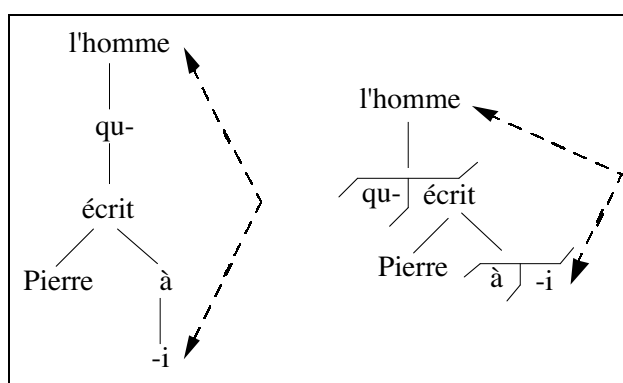
---

12 Une telle structure n'est plus un arbre à proprement parlé. Voir Kahane (1997) pour une formalisation en termes d'arbre à bulles.

13 Des représentations comparables ont été proposées par d'autres, comme Pollard & Sag (1994, 44) en HPSG, qui considèrent que la conjonction de subordination *que* (translatif de verbe en nom) doit être traitée comme un marqueur, le verbe restant la tête de la complétive, arguant du fait que la distribution de la complétive dépend également du mode qui est porté par le verbe (*Il faut que Pierre parte/\*part ; Marie pense que Pierre parte/\*parte*). En fait, cela revient à traiter les deux éléments, le translatif et le translaté, plus ou moins comme des co-têtes, puisque les traits tête et marqueur sont tous les deux des traits de tête en HPSG (c'est-à-dire des traits dont les valeurs montent sur la structure résultante de leur combinaison). Néanmoins, à la différence de Tesnière, Pollard & Sag (1994) n'isolent pas le concept de translation et ne traitent pas de manière homogène tous les translatifs (par exemple, les prépositions ne sont pas traitées comme des marqueurs, mais comme des têtes à part entière).

14 La notation *qu-* n'est qu'une notation suggérée par la présence de cette racine dans la plupart des mots *qu-* subordinatifs (de même que la notation *wh-* pour l'anglais) : elle ne

la partie pronominale, notée ici *-i*, qui est en relation de coréférence avec l'antécédent de la relative (cette relation est représentée par la double flèche hachurée). La Figure 3 contient en fait deux représentations : à gauche, on trouve une représentation en termes d'arbre de dépendance pur et, à droite, la représentation à la Tesnière<sup>15</sup>, où le translatif *qu-* et le verbe translaté forment un nucléus translatif (représenté par une sorte de T) occupant à lui seul un nœud de l'«arbre» de dépendance.



**Fig. 3. Représentations syntaxiques en dépendance pure et à la Tesnière pour *l'homme à qui Pierre écrit***

Le fait de considérer indépendamment la partie translative des mots *qu-* subordinatifs a quelques avantages. Cela permet avant tout de mettre en facteur les propriétés translatives des mots *qu-* subordinatifs qui seront ainsi attribuées à l'élément *qu-*. De plus, cet élément se retrouve ailleurs dans le lexique : la conjonction de subordination *que* joue exactement le même rôle que la partie translative *qu-* des mots *qu-* subordinatifs, puisqu'elle permet à une proposition (donc à un verbe) d'occuper une position nominale (7a,b), voire une position adjectivale (7c,d) :

- (7) a. *J'aime **que tu viennes me voir**.*  
 b. ***Que tu ne viennes plus me voir m'inquiète**.*  
 c. *Le fait **que Pierre ne soit pas venu me voir** est inquiétant.*  
 d. *Je m'attendais à ce **que Pierre vienne me voir hier**.*

Dans les exemples (7c,d), il convient d'être prudent avant de conclure que le groupe introduit par *que* occupe une position adjectivale : il se pourrait qu'il

---

correspond pas à une décomposition morphologique du mot *qu-* subordinatif (même si une telle analyse était légitime au plan morphologique, elle ne justifierait pas la décomposition au plan syntaxique).

15 Tesnière (1959, 561) propose une représentation pour la relativisation du sujet (*l'homme qui écrit*). Nous préférons éviter cet exemple en raison du rôle pronominal contestable du mot *qui* dans ce cas (voir Section 6).

s'agisse davantage d'une juxtaposition que d'une subordination (voir Godard, 1992, pour une étude soutenant une hypothèse de ce type), ce qui permettrait de dire que *que* occupe autant une position nominale qu'adjectivale. Notons également qu'en ancien français, il était d'usage de corréler la conjonction *que* avec le pronom neutre *ço, ce* (Bonnard & Régnier, 1995) :

- (8) a. *Ço sent Rollant que la mort li est pres.* (Chanson de Roland, XI<sup>e</sup>s.)  
 'Rolland sent que sa mort est proche.'  
 b. *Se li pesa molt et desplot ce que il n'i avoit esté.* (Chrétien de Troyes, XII<sup>e</sup>s.)  
 'Il fut très peiné et contrarié de ne pas y avoir été.'

Nous verrons dans la section suivante d'autres exemples de construction où un syntagme occupe une position qui semble à la fois nominale et adjectivale.

Nous allons maintenant regarder plusieurs phénomènes syntaxiques où interviennent des mots *qu-* et nous les relierons au rôle translatif de ces mots, étayant ainsi l'hypothèse de Tesnière.

### 3. SURTRANSLATION, PERCONTATIVES ET RELATIVES INFINITIVES

Nous avons affirmé précédemment que les mots *qu-* percontatifs jouaient un rôle de translatif de verbe en nom, comme l'infinitif et les conjonctions de subordination *que* et *si*. Nous allons maintenant présenter une construction qui semble infirmer cette hypothèse, les percontatives infinitives :

- (9) a. *Paul se demande quelle fille épouser.*  
 b. *Marie ne sait pas où passer ses vacances.*

Dans cette construction, le verbe est à l'infinitif ce qui suffit à assurer la translation de verbe en nom. Un autre translatif de verbe en nom, comme le mot *qu-* percontatif, devrait être proscrit. Cela est le cas avec la conjonction de subordination *si* :

- (10) \**Marie se demande si passer ses vacances en France.*

Notons que le blocage de (10) est purement syntaxique, car de même que (9a,b) sont plus ou moins des paraphrases de (11a,b), (10) serait sémantiquement acceptable comme paraphrase de (11c).

- (11) a. *Paul se demande quelle fille il pourrait/devrait épouser.*  
 b. *Marie ne sait pas où elle pourrait/devrait passer ses vacances.*  
 c. *Marie se demande si elle pourrait/devrait passer ses vacances en France.*

Comment se fait-il qu'un mot *qu-* percontatif et un infinitif puissent coexister s'ils assurent tous les deux la même fonction de translation en nom du verbe ? Nous allons tenter une réponse compatible avec nos précédentes hypothèses. Comme on l'a dit, le mot *qu-* percontatif joue un double rôle, de translatif et de pronom. Ceci permet de penser qu'il est un translatif faible, c'est-à-dire qu'il remplit faiblement son rôle de translatif, autorisant même un

autre translatif à venir se superposer à lui. Notre hypothèse est donc que les percontatives infinitives sont un cas de **surtranslation**, où la translation est assurée conjointement par deux éléments superposés qui chacun pourrait assurer la translation à lui seul.

Nous allons défendre cette hypothèse par deux études, d'abord les relatives infinitives, puis l'extraction hors des percontatives dans la section suivante.

Si l'on considère comme nous venons de le faire pour les percontatives que les extractives infinitives présentent obligatoirement un cas de surtranslation entre l'infinitif et le mot *qu-*, les relatives infinitives ne devraient pas être possibles. En effet, le mot *qu-* relatif est un translatif de verbe en adjectif, tandis que l'infinitif est un translatif de verbe en nom. Ceux-ci ne peuvent donc agir conjointement (ni à la suite l'un de l'autre d'ailleurs). Or les relatives infinitives semblent bien exister :

- (12) **a.** *Je cherche un endroit où passer mes vacances.*  
**b.** *Je cherche une personne à qui parler.*  
**c.** *Je cherche quelqu'un avec qui échanger des timbres.*

Mais à y regarder de plus près, ces "relatives" infinitives ont des propriétés bien étranges.

D'abord, on s'aperçoit qu'il y a très peu de positions pouvant accueillir de telles configurations:

- (13) **a.** <sup>?</sup> *Je connais différents endroits où passer mes vacances.*  
**b.** <sup>??</sup> *Quel endroit où passer tes vacances préfères-tu ?*  
**c.** <sup>?\*</sup> *Je ne veux pas parler à quelqu'un avec qui échanger des timbres.*  
**d.** <sup>\*</sup> *Pierre fréquente une personne à qui parler.*

La distribution très particulière du groupe nominal comprenant une relative indique que la relative infinitive contrôle en partie la distribution de ce constituant et qu'elle se comporte donc davantage comme une co-tête du nom que comme un modifieur du nom. On peut également remarquer que dans les positions où un groupe nominal comprenant une relative est possible, comme la position objet du verbe *chercher*, une percontative infinitive est également possible :<sup>16</sup>

- (14) **a.** *Je cherche où passer mes vacances.*  
**b.** *Je cherche à qui parler.*  
**c.** *Je cherche avec qui échanger des timbres.*

---

16 A noter un contraste important entre nom + relative infinitive et percontative infinitive : le complément nom + relative infinitive permet la dislocation gauche.

- (i) **a.** *Des gens à qui parler, j'en cherche.*  
**b.** <sup>\*</sup> *A qui parler, j'en cherche.*

Ceci indique que la contribution du nom est conséquente.

On peut alors légitimement se poser la question : les propositions que nous avons d'abord identifiées comme des relatives ne sont-elles pas en fait des percontatives ? Autrement dit, ces propositions sont-elles des modificateurs du nom qui les précèdent occupant une position ajectivale, ou bien sont-elles juxtaposées au nom et occupent-elles une position nominale ? Nous allons voir que la réponse à cette question est assez surprenante.

Pour décider si nous avons affaire à des relatives ou des percontatives, cela est assez facile. Il suffit de considérer les quelques cas où les mots *qu-* relatifs et percontatifs diffèrent. Il s'agit de la position objet direct (15a,b) et des compléments de temps (15c,d) :

- (15) **a.** *La personne **que** tu aides a de la chance.*  
**b.** *Je me demande **qui** tu aides.*  
**c.** *A l'heure **où** tu partiras, les bouchons auront disparu.*  
**d.** *Je me demande **quand** tu partiras.*

Et c'est là que (normalement !) tout devrait s'éclairer. Mais la construction qui nous intéresse n'est possible ni avec un objet direct (16a,b), ni avec un complément de temps (16c,d)<sup>17</sup> :

- (16) **a.** *\*Je cherche une personne **que** aider.*  
**b.** *\*Je cherche une personne **qui** aider.*  
**c.** *?\*Je cherche un moment **où** partir.*  
**d.** *\*Je cherche un moment **quand** partir.*

Comment expliquer<sup>18</sup> cela, alors que rien ne s'oppose à cette construction du point de vue sémantique. Il existe d'ailleurs pour le complément d'objet direct une construction concurrente :

- (17) **a.** *Je cherche une personne à aider.*  
**b.** *Je cherche une chose à dire.*

La construction qui nous intéresse est possible quand le mot *qu-* relatif et le mot *qu-* percontatif ont la même forme et seulement dans ces cas (le cas du sujet ne peut être testé, puisque le verbe à l'infinitif n'a pas de sujet réalisé).

---

17 Des exemples plus acceptables que (16c) m'ont été proposés par Danièle Godard :

- (i) **a.** *?Je cherche le moment idéal où m'éclipser.*  
**b.** *?J'ai enfin trouvé l'époque où situer cette histoire.*

Ces relatives infinitives temporelles sont néanmoins moins bonnes que les relatives infinitives spatiales :

- (ii) **a.** *Je cherche l'endroit idéal où me cacher.*  
**b.** *J'ai enfin trouvé le pays où situer cette histoire.*

18 Beaucoup de linguistes, et de scientifiques en général, rejettent l'usage du terme *expliquer*, considérant qu'on peut décrire les phénomènes, mais qu'il n'y a rien à expliquer. Concernant les données linguistiques, on ne doit pas évacuer le fait qu'elles sont produites par un être humain et que la description doit aller jusqu'à la modélisation de cette production. Nous considérons qu'une description s'approchant d'une modélisation raisonnable et montrant comment un ensemble de phénomènes s'articulent mérite le terme d'*explication* et doit être distinguée d'une description plate qui se contenterait de prédire les énoncés possibles et impossibles.

L’hypothèse qui apparaît comme la plus raisonnable est que la proposition concernée est *à la fois* une relative et une percontative, c’est-à-dire qu’elle est à la fois un modifieur de l’antécédent et un élément juxtaposé à l’antécédent et qu’elle occupe une position qui est à la fois adjectivale et nominale<sup>19</sup>. Une autre conséquence concerne les mots *qu-* : les mots *qu-* relatifs et percontatifs, lorsqu’ils ont la même forme, sont en fait un seul et même mot qui peut jouer simultanément les deux rôles.

En conclusion, revenons à la question que nous étudions : le rôle translatif des mots *qu-*. C’est probablement l’infinitif qui empêche la “relative” infinitive de devenir une relative à part entière, puisque sans l’infinitif, une vraie relative est possible (18a), mais pas une vraie percontative (18b) :

- (18) **a.** *Je cherche une personne que j’aime.*  
**b.** \**Je cherche une personne qui j’aime.*

C’est en ce sens que la distribution incomplète des “relatives” infinitives confirme notre hypothèse sur la surtranslation et par conséquent sur le rôle translatif des mots *qu-* relatifs et percontatifs. En effet, si l’on considère que les mots *qu-* relatifs sont des translatifs de verbe en adjectif, on a bien l’impossibilité théorique d’avoir des relatives infinitives, puisqu’un mot *qu-* relatif ne pourra être ni combiné, ni superposé à un infinitif, qui est un translatif de verbe en nom. Et les seules “relatives” infinitives sont en fait des percontatives qui ont pu glisser vers un statut intermédiaire de percontative-relative sans jamais devenir des relatives à part entière, ce qui est, conformément à nos hypothèses théoriques, complètement exclu.

Un dernière donnée du français vient confirmer nos hypothèses. En français contemporain, le mot *quoi* est possible comme mot *qu-* percontatif après une préposition (18a), alors qu’il est beaucoup plus restreint comme mot *qu-* relatif (18b). Or il se trouve qu’il est nettement plus acceptable dans les “relatives” infinitives (18c) que dans les relatives ordinaires.

- (19) **a.** *Je me demande avec quoi tu as creusé ce trou.*  
**b.** ?\**L’outil avec quoi tu as creusé trou est dans le poulailler.*  
**c.** ?*Elle a trouvé quelque chose avec quoi creuser ce trou.*

Pour finir, notons que l’existence de propositions à la fois percontatives et intégratives apporte de l’eau au moulin à la thèse défendue par Le Goffic (1993) qui veut que les relatives, qui occupent une position adjectivale, se soient formées à partir de propositions extractives en position nominale, intégratives et/ou percontatives, par exemple par juxtaposition avec un nom, puis par requalification de la proposition comme modifieur au lieu d’élément juxtaposé<sup>20</sup>. On peut voir les “relatives” infinitives comme des

19 Pour Kayne 1974-75, l’impossibilité de (16a) est imputable au statut particulier de *que* parmi les mots *qu-* (voir Section 6 pour un exposé de la thèse de Kayne sur *que*). Cette analyse ne donne aucune explication sur les données avec *où* (16c) ou *quoi* (19c).

20 A noter que, initialement, c’est le nom qui est venu se juxtaposer à l’intégrative, l’ordre

percontatives qui ont été requalifiées comme des relatives, mais qui n'ont pu pour autant abandonner leur statut initial d'intégrative/percontative en raison de l'infinitif qui se superpose à la fonction translative du mot *qu-* et maintient celui-ci comme translatif de verbe en nom.

#### 4. DISTRIBUTION DES MOTS *QU-* ET TRANSITIVITÉ

Nous allons maintenant proposer une description de la distribution du mot *qu-* dans la proposition extractive que nous motiverons par le rôle translatif de ce mot. Cette description sera basée sur les notions de nucléus verbal et nominal, que nous définirons d'abord.

##### 4.1. Distribution des mots *qu-* et nucléus

Il est d'usage dans la tradition issue de la grammaire transformationnelle de décrire la distribution des mots *qu-* en termes de déplacements et de barrières (Ross, 1967; Chomsky, 1977) : le mot *qu-* est extrait de la position qu'il remplit dans la proposition extractive pour venir occuper la position de complémentateur ; pour cela, il franchit la frontière de différents constituants ; les frontières de certains de ces constituants, comme le sujet, les compléments circonstanciels ou les relatives, agissent comme des barrières infranchissables, bloquant l'extraction :

- (20) a. \**la personne à qui que Pierre parle me déplaît*  
 ⇐ [*que Pierre parle à cette personne*] *me déplaît* (Ilot sujet)  
 b. \**la personne à qui Jean me regarde pendant que Pierre parle*  
 ⇐ *Jean me regarde* [*pendant que Pierre parle à cette personne*]  
 (Ilot circ.)  
 c. \**la personne à qui Jean regarde l'homme qui parle*  
 ⇐ *Jean regarde l'homme* [*qui parle à cette personne*] (Ilot relatif)

Ce type de description énumère en fait ce qu'il n'est pas possible de faire. Ceci est valable en termes purement descriptifs, mais fournit bien peu d'explication sur ce qu'il est possible de faire.

Nous allons adopter ici le point de vue descriptif opposé, consistant à décrire ce qu'il est possible de faire (ce qui, par complémentarité, nous indique également ce qu'il n'est pas possible de faire)<sup>21</sup>. Ce point de vue offre une sorte d'explication des contraintes observées. Et cette explication est encore une fois liée au rôle translatif des mots *qu-*, comme nous le montrerons dans la sous-section suivante.

---

étant inverse de celui observé actuellement, la proposition extractive précédant le nom.

21 Les premières descriptions des extractions en termes de ce qu'il est possible de faire apparaissent avec l'émergence des nouvelles théories linguistiques dans les années 80. Citons par exemple la description de Kaplan & Zaenen (1989) en LFG. Pour une comparaison entre l'approche proposée ici et d'autres approches formelles, cf. Kahane (2000).

L'idée qui préside à notre description est que la distribution des mots *qu-* dans la proposition extractive est en fait très simple et que, en un sens, les seules positions syntaxiques où peuvent se trouver le mot *qu-* sont les positions actanciennes du verbe principal de la proposition extractive. Cette description est incomplète, à moins qu'on autorise certains éléments complexes, que nous appellerons des **nucléus verbaux**, à jouer le rôle d'un verbe simple et venir ainsi se substituer au verbe principal de la proposition extractive. Par exemple, en (21a), où le complément d'objet de *lit* a été extrait, il est possible de remplacer cette forme verbale par des chaînes verbales plus complexes, telles que *a commencé à lire*, *a envie de lire*, *a l'air heureux de lire*, *pense que . . . devrait lire* :

- (21) a. *un livre que Pierre lit*  
 b. *un livre que Pierre a commencé à lire*  
 c. *un livre que Pierre a envie de lire*  
 d. *un livre que Pierre a l'air heureux de lire*  
 e. *un livre que Pierre pense que Marie devrait lire*

De même, nous autoriserons certains éléments, que nous appellerons des **nucléus nominaux**, à jouer le même rôle qu'un nom, lequel est l'élément prototypique remplissant une position actancielle d'un verbe, et venir ainsi occuper une position actancielle du verbe principal de la proposition extractive et être extrait. Par exemple, la position extraite occupée par *qui* en (22a) peut également être occupée par la chaîne nominale *les pieds de qui* comme en (22b) :

- (22) a. *Je me demande qui tu regardes*  
 b. *Je me demande les pieds de qui tu regardes*

Ce phénomène qui veut qu'un mot *qu-* antéposé puisse entraîner avec lui une partie de ses ancêtres est appelé le  **pied-piping**  (en référence au joueur de flûte de Hammelin).

Nous allons maintenant donner une définition plus précise des notions de nucléus verbal et nominal. À noter que le terme *nucléus* est emprunté à Tesnière (1959), qui appelle ainsi un groupe de mots qui, d'un certain point de vue, assume dans la structure de dépendance le même rôle qu'un mot seul.

Un **nucléus verbal** est une chaîne de verbes où chaque verbe occupe une position actancielle du verbe précédent de la chaîne. Comme les positions actanciennes d'un verbe sont prototypiquement occupées par un nom, la chaîne de verbes est entrecoupée de translatifs de nom en verbe, à savoir infinitif (23a), conjonctions de subordination *que* (23b) et *si* (23c) et aussi mots *qu-* percontatifs (23d) (sur lesquels nous reviendrons dans la section suivante) :

- (23) a. *le livre que Pierre veut lire*  
 b. *le livre que Pierre veut que je lise*



- c. *le livre que Pierre se demande si je lirai*
- d. *le livre que Pierre se demande qui lira*

D'autre part, certaines configurations sont équivalentes à un verbe comme les chaînes verbe copule-adjectif (= adjectif translaté en verbe) (24a) ou verbe support-nom prédicatif (= nom translaté en verbe) (24b). A noter en (24c), la chaîne verbe support-nom prédicatif *avoir l'air* qui fait office de copule dans une chaîne copule-adjectif.

- (24) a. *le livre que Pierre est heureux de lire*  
 b. *le livre que Pierre a l'intention de lire*  
 c. *le livre que Pierre a l'air heureux de lire*

Remarquons qu'un nucléus verbal ne se forme pas avec un verbe qui viendrait occuper la position sujet d'un autre verbe (cf. la contrainte de l'ilôt sujet en (20a)). Ceci met probablement en évidence le fait qu'avoir un sujet est une propriété intangible d'un verbe. Ainsi pour se comporter comme un verbe ordinaire, le nucléus verbal doit avoir un sujet. Or, lorsqu'un verbe  $V_2$  occupe la position sujet d'un verbe  $V_1$ , le complexe  $V_2-V_1$  n'offre aucune position qui fonctionne raisonnablement comme la fonction sujet de ce complexe. Le seul candidat serait la position sujet de  $V_2$ , mais celle-ci est enchâssée derrière la conjonction de subordination qui assure la translation de  $V_2$  en nom sujet.

Un **nucléus nominal** est une chaîne de noms où chaque nom occupe une position actancielle<sup>22</sup> du nom précédent de la chaîne. Ces chaînes de noms sont forcément entrecoupées de prépositions qui assurent la translation de nom en adjectif permettant ainsi à un nom de dépendre d'un autre nom. Nous incluons également les déterminants des noms dans le nucléus nominal :

- (25) *Je me demande quel livre tu cherches.*

Sans entrer ici dans la question complexe de la position syntaxique des déterminants, on peut juste remarquer que le déterminant est indissociable du nom et qu'il joue à certains égards un rôle équivalent à un translatif autorisant un nom à occuper une position actancielle d'un verbe<sup>23</sup>.

Intéressons-nous également au lien entre les deux nucléus. Certaines

22 Le fait qu'il s'agisse uniquement de positions actancielles mériterait une discussion qui serait hors-sujet ici. Notons juste ici le contraste entre une position actancielle comme en (i-a) et un modifieur comme en (i-c). Les possessifs, comme en (i-b), se comportent comme des positions actancielles.

- (i) a. *Je me demande le frère de qui tu cherches.*  
 b. *Je me demande le troupeau de qui tu cherches.*  
 c. <sup>2\*</sup>*Je me demande la personne avec qui tu cherches.*

23 Dans toutes les situations où le nom apparaît sans déterminant, il est en fait translaté, que ce soit dans les constructions à verbe support comme *avoir besoin* où le verbe est un translatif de nom en verbe ou après une préposition comme dans *un manche de pioche*. L'idée que le déterminant se comporte comme un translatif du nom a déjà été avancée par Tesnière (1959). La même idée sous-tend l'actuelle *DP-hypothesis* (Abney, 1987) qui veut que le déterminant soit la tête du "groupe nominal".

positions actanciennes d'un verbe sont introduites par une préposition, comme dans *parler à quelqu'un*. En français, une telle préposition est toujours rattachée au nucléus nominal (26a,b), mais en anglais, le rattachement de ce type de préposition est libre, avec une préférence pour le rattachement au nucléus verbal<sup>24</sup> (26c,d) :

- (26) a. *la fille à qui tu parles*  
 b. \**la fille que/qui tu parles à*  
 c. ?*the girl to whom you are talking*  
 d. *the girl you are talking to*

Nous allons maintenant voir que la considération des nucléus permet une description simple des extractions. Prenons le cas de la relativisation :

- 1) le mot *qu-* relatif doit appartenir à un nucléus nominal gouverné par un nucléus verbal, lui-même gouverné par l'antécédent de la relative ;
- 2) le nucléus nominal est placé à l'avant de la relative.

Ces deux conditions, associées à la description des nucléus verbaux et nominaux, suffisent à rendre compte de l'ensemble des contraintes sur l'extraction<sup>25</sup> et de tous les cas de *pied-piping* (comme en (22b), (25) ou (26a)). Par exemple, la phrase (27) est bien formée, car le mot *qu-* relatif *qui* appartient au nucléus nominal *à la mère de qui* qui est antéposé et qui dépend du nucléus verbal principal *avait—l'intention—de—parler*.

(27) *l'élève à la mère de qui Pierre avait l'intention de parler*

L'intérêt de la description en termes de nucléus ne réside pas seulement dans sa simplicité. Il est important de noter que l'introduction des nucléus n'est pas une solution ad hoc pour décrire les extractions. On retrouve des

24 Ce phénomène est appelé *preposition stranding*.

25 La description que nous proposons ne rend pas compte de l'extraction hors d'un complément de nom :

- (i) a. *le livre dont la couverture est déchirée*  
 ⇐ [*la couverture de ce livre*] *est déchirée*  
 b. *le livre dont Marie a arraché une page*  
 ⇐ *Marie a arraché [une page de ce livre]*

Plusieurs solutions sont possibles. La première (défendue dans Kahane & Mel'čuk, 1999) est de maintenir nos définitions des nucléus verbal et nominal et la condition (1) de la description des relatives, mais de modifier la condition (2) en autorisant une partie du nucléus nominal à ne pas être antéposée. Cette solution ne rend pas compte du fait que seules les extractions du complément de nom du sujet et de l'objet direct sont possibles :

- (ii) ?\**le livre dont je m'intéresse aux images*  
 ⇐ *je m'intéresse [aux images de ce livre]*

Une autre solution (déjà proposée dans Kahane, 1996) consiste à maintenir la description des relatives, mais à réviser la définition du nucléus verbal en autorisant un nom sujet ou objet à appartenir au nucléus verbal. Cette deuxième solution n'est guère satisfaisante non plus. En particulier, on voit mal comment justifier le fait qu'un verbe et son sujet puissent former un nucléus verbal, c'est-à-dire jouer le rôle d'ordinaire dévolu à un verbe.

nucléus verbaux dans d'autres phénomènes comme la coordination elliptique (28) et la négation (29)<sup>26</sup> :

- (28) a. *Pierre **parle** à Jean et Marie à Anne.*  
b. *Pierre **veut parler** à Jean et Marie à Anne.*  
c. *Jean **veut qu'on appelle** la police et Marie les pompiers.*
- (29) a. *Jean **ne parle** à personne.*  
b. *Jean **ne veut parler** à personne.*  
c. *?Jean **ne supporte que je parle** à personne.*

Voir Kahane (1997) pour une représentation syntaxique incluant les nucléus et Kahane (2000) pour une grammaire formelle de l'extraction basée sur ces représentations.

#### 4.2. Translativité des mots *qu-* et nucléus

Nous allons maintenant montrer comment la description de la relativisation (il en serait de même des autres extractions) peut être motivée par le rôle translatif du mot *qu-* relatif.

Commençons par le fait que le nucléus nominal auquel appartient le mot *qu-* relatif soit antéposé. En français, sauf erreur, les translatifs analytiques se placent toujours avant le translaté : la préposition (translatif de nom en adjectif/adverbe) avant le nom, la conjonction de subordination (translatif de verbe en nom) avant le verbe, le verbe copule (translatif d'adjectif en verbe) avant l'adjectif, etc. (À l'inverse, les translatifs synthétiques du français sont toujours des suffixes : le translatif d'adjectif en adverbe *-ment*, l'infinitif (translatif de verbe en nom), etc.) En considérant pleinement le rôle translatif des mots *qu-*, les règles de placement dans les extractives deviennent fort simples. Mieux encore, aucune règle de linéarisation spécifique n'est réellement nécessaire, puisque :

- le mot *qu-*, qui est un translatif analytique, doit être placé avant le verbe principal de la proposition extractive qu'il translate ;
- le mot *qu-* est placé à l'intérieur du nucléus nominal selon les règles de linéarisation ordinaires ; la position de l'ensemble de ce groupe (et en particulier de sa tête) est donc déterminée par la position du mot *qu-* ;
- tous les autres éléments de la proposition extractive sont placés selon les règles ordinaires de linéarisation.

Ces règles n'excluent pas que certains éléments de la proposition extractive soient placés devant le mot *qu-*, mais il s'agit alors forcément d'élément du nucléus nominal (et d'un cas de pied-piping).

---

<sup>26</sup> La phrase (29c) n'est pas acceptée par tous les locuteurs. Nous parlons ici de l'interprétation 'il n'y a personne à qui Jean supporte que je parle', qui ne peut être confondue avec l'interprétation de la phrase *Jean supporte que je ne parle à personne*.

Comme on le voit, le fait de considérer le rôle translatif du mot *qu-* suffit à expliquer l'ordre des mots à l'intérieur de la proposition extractive. L'"extraction" est simplement due au fait que le placement du mot *qu-* est contrôlé par son rôle translatif et ceci aux dépens de son rôle pronominal. L'antéposition du nucléus est donc pleinement justifiée par le rôle translatif du mot *qu-* (translation du verbe en adjectif dans les relatives et translation du verbe en nom dans les intégratives/percontatives).

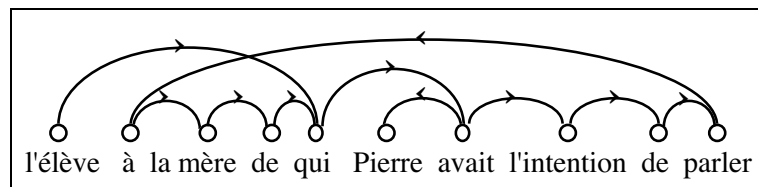
Voyons maintenant comment il serait possible de justifier les contraintes sur l'extraction. D'abord, une partie de ces contraintes n'est pas liée directement au rôle translatif du mot *qu-*. Comme on le sait, la topicalisation, qui ne met en jeu aucun mot *qu-*, obéit à l'une des contraintes des autres extractions, à savoir que seul un complément du nucléus verbal principal peut être extrait :

- (30) **a.** *A Marie, j'ai donné un crayon.*  
**b.** *A Marie, Pierre pense que je veux donner un crayon.*  
**c.** \**A Marie, [que Pierre donne un crayon] me déplaît* (Ilot sujet)  
**d.** \**A Marie, Jean me regarde [pendant que je donne un crayon]* (Ilot circ.)  
**e.** \**A Marie, Jean regarde [l'homme qui donne un crayon]*(Ilot relatif)

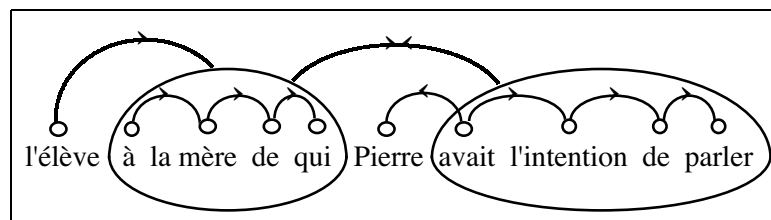
Autrement dit, l'antéposition d'un élément, c'est-à-dire le placement d'un élément de la proposition à une place qui n'est pas la sienne normalement, n'est possible que si cet élément dépend directement de la tête de la proposition. En termes de mots, la tête d'une proposition est le verbe principal. Mais il apparaît qu'une entité plus complexe que le mot, le nucléus verbal, peut jouer le rôle d'un verbe et que, par conséquent, n'importe quel complément d'un nucléus verbal principal peut être antéposé. La contrainte sur le nucléus verbal ne découle donc pas directement du rôle translatif du mot *qu-*. Elle découle de l'antéposition du nucléus nominal auquel appartient le mot *qu-*, qui, elle, découle du rôle translatif du mot *qu-*.

Par contre, il semble que l'appartenance du mot *qu-* à un nucléus nominal dépendant d'un nucléus verbal principal soit plus directement liée au rôle translatif du mot *qu-*, ou plus exactement à son double rôle translatif et pronominal. On peut faire l'hypothèse que le double rôle du mot *qu-* par rapport au verbe principal de la proposition extractive n'est possible que parce que le mot *qu-* est directement relié au verbe en question ou plutôt parce que le mot *qu-* forme un nucléus nominal qui est directement relié au nucléus verbal formé par le verbe principal. Si l'on s'en tient aux mots de la proposition extractive, on est face à la situation suivante : le mot *qu-*, en tant que translatif, gouverne le verbe principal qui domine lui-même le mot *qu-*, pris comme pronom. Le double rôle du mot *qu-* crée donc un cycle dans la structure de dépendance (qui n'est plus un arbre) (cf. Fig. 4). Si l'on considère les nucléus verbal et nominal, la situation est en un sens plus simple. Le cycle se ramène au niveau des nucléus à une double dépendance :

le nucléus nominal gouverne le nucléus verbal pour le rôle translatif et le nucléus verbal gouverne le nucléus nominal pour le rôle pronominal. La considération des nucléus permet de ramener la situation à la relation entre seulement deux éléments, les deux nucléus. Ainsi, les deux rôles du mot *qu-* vis-à-vis du verbe principal de la proposition extractive sont assumés par une unique relation, même si cette relation cache une double dépendance (cf. Fig. 5). On peut penser que cette condition est nécessaire pour qu'un mot unique remplisse deux rôles. Le double rôle des mots *qu-* justifierait alors pleinement les contraintes sur les extractions.



**Fig. 4. Structure de dépendance avec cycle pour (27)**



**Fig. 5. Structure avec représentation des nucléus pour (27)**

Nous allons terminer cette section par quelques mots sur l'interrogative (directe). Remarquons pour commencer que le mot *qu-* interrogatif ne joue pas de rôle subordonnant, puisque l'interrogative, et c'est ce qui la distingue de la percontative, n'est pas subordonnée. Le mot *qu-* interrogatif n'ayant pas de rôle translatif a priori, l'antéposition n'est plus justifiée. On observe pourtant les deux possibilités : placement in situ ou antéposition du mot *qu-* interrogatif. Avant de discuter de l'existence de ces deux possibilités, notons que seul le cas avec antéposition obéit aux contraintes que nous avons décrites précédemment. Ainsi, (31a) avec le mot *qu-* in situ dans une relative est acceptable, tandis que (31b) avec antéposition est inacceptable.

- (31) **a.** *Tu cherches le type qui est arrivé avec qui ?*  
**b.** *\*Avec qui cherches-tu le type qui est arrivé ?*

L'antéposition du mot *qu-* suffit à expliquer l'inacceptabilité de (31b), puisque, comme le montre la topicalisation, l'antéposition d'un élément requiert que cet élément dépende d'un nucléus verbal principal.

Néanmoins, le contraste entre interrogatives avec mot *qu-* in situ et interrogatives avec antéposition du mot *qu-* ne se limite pas à des phénomènes qui pourraient être expliqués par la seule antéposition. Nous allons tenter de montrer que lorsqu'il y a antéposition du mot *qu-* interrogatif, le mot *qu-* a probablement un rôle translatif ou équivalent.

Pour commencer, en cas d'antéposition, non seulement le groupe antéposé doit dépendre d'un nucléus verbal principal, mais en plus le mot *qu-* interrogatif doit appartenir à un nucléus nominal qui est la tête de ce groupe antéposé. Ainsi, (32) où le mot *qui* ne forme pas un nucléus nominal avec la tête *type* du groupe antéposé n'est pas acceptable.

(32) \**Le type qui est arrivé avec qui cherches-tu ?*

Cette contrainte sur le nucléus nominal peut difficilement être expliquée par la seule antéposition et suggère que le mot *qu-* interrogatif, lorsqu'il y a antéposition, se comporte en fait comme un translatif et gouverne le verbe principal.

Par ailleurs, l'antéposition est liée à d'autres particularités syntaxiques. En cas d'antéposition du mot *qu-*, le verbe principal de l'interrogative reçoit une marque particulière sous la forme d'un enclitique (qui est une reprise pronominale du sujet) :

- (33) **a.** *A qui Pierre veut-il parler ?*  
**b.** ?*A qui Pierre veut parler ?*  
**c.** \**Pierre veut-il parler à qui ?*  
**d.** *Pierre veut parler à qui ?*

La présence de l'enclitique n'est pas directement liée à un rôle translatif éventuel du mot *qu-* interrogatif, puisqu'il apparaît également dans les interrogations totales :

(34) *Pierre veut-il parler à Marie ?*

Par contre, il semble que le fait de maintenir le mot *qu-* interrogatif in situ ne permette pas de conférer à la phrase un véritable statut syntaxique de phrase interrogative.

Un troisième argument est lié aux propriétés spécifiques des interrogatives infinitives. Les interrogatives infinitives nécessitent l'antéposition du mot *qu-* interrogatif :

- (35) **a.** *A qui parler maintenant ?*  
**b.** \**Parler à qui maintenant ?*

Remarquons que, comme pour les percontatives, l'emploi de l'infinitif s'accompagne d'une modalité du type 'on pourrait/devrait'. Il apparaît que, comme pour la présence de l'enclitique, la présence d'un infinitif en tête syntaxique de phrase interrogative doit être validée par une propriété particulière du mot *qu-* interrogatif qui a également pour conséquence l'antéposition du mot *qu-* et les contraintes sur l'extraction. A défaut d'une autre explication,

nous pensons que cette propriété est le rôle translatif du mot *qu-* interrogatif ou un rôle équivalent qui lui confère la tête syntaxique de la phrase interrogative et qui fait qu'il gouverne le verbe principal de la phrase.

Nous terminerons cette section par un phénomène qui nous semble lié au précédent, mais qui reste énigmatique pour nous. Le pronom interrogatif non humain QUOI possède deux formes de distributions différentes, une forme forte *quoi* et une forme faible *que* :

- (36) a. \**Quoi* mangez-vous ?  
 b. *Vous* mangez *quoi* ?  
 c. *Que* mangez-vous ?  
 d. \**Vous* mangez *que* ?

Tout comme la forme faible *me* de MOI, la forme faible *que* de QUOI est clitique (Delaveau & Kerleroux, 1985, 106),. Ceci est mis en évidence par l'impossibilité d'avoir un sujet préverbal (37a), même si celui-ci est clitique (37c), ce qui contraste avec l'usage des autres pronoms interrogatifs (37b,d).

- (37) a. \**Que* Pierre mange-t-il ?  
 b. *A qui* Pierre parle-t-il ?  
 c. \**Que* vous mangez ?  
 d. ?*A qui* vous parlez ?

Nous en arrivons aux données pertinentes pour notre discussion sur les particularités des mots *qu-* interrogatifs antéposés : la forme forte *quoi* peut être antéposée dans les interrogatives infinitives (38), contrairement à ce qui se passe dans les interrogatives à verbe fini (36a).

- (38) *Quoi* manger ?

Cette donnée met en évidence un fonctionnement différent des interrogatives infinitives, qui, pour nous, est lié à la surtranslation. Néanmoins la façon dont la surtranslation validerait la forme *quoi* antéposée reste inexplicée.

## 5. COHÉSION DU NUCLÉUS VERBAL ET EXTRACTION HORS D'UNE PERCONTATIVE

L'extraction hors d'une percontative est un cas particulièrement complexe d'extraction, puisqu'il s'agit d'un cas de **double extraction**, c'est-à-dire un cas où deux compléments d'une même proposition sont extraits<sup>27</sup>.

- (39) a. *les affaires que* Pierre ne sait pas *où* ranger

27 Formellement, il n'y a pas d'opposition à la triple extraction, néanmoins, nous n'avons pu construire d'exemple acceptable. Proposons tout de même un exemple (inacceptable) avec les différentes étapes de sa construction (à chaque étape on "dévisse" une extraction) :

- (i) \**Je crois connaître le problème dont* Pierre ne sait pas *à qui* Jean se demande quand parler.  
 ⇐ *Pierre ne sait pas à qui* Jean se demande quand parler *de ce problème*.  
 ⇐ *Jean se demande quand parler de ce problème à quelqu'un*.  
 ⇐ *Jean parlera de ce problème à quelqu'un* demain.

- b.** *un navire sur lequel on se demande quel marin accepterait de s'embarquer*
- c.** *une amie à qui je ne sais ce que Pierre a donné*

Si l'on accepte le rôle translatif des mots *qu-*, l'extraction hors d'un percontative est en fait un cas où le mot *qu-* percontatif de la première extraction assure la formation d'un nucléus verbal qui permet la deuxième extraction. Par exemple, si on considère (39c), on a un premier nucléus verbal *a-donné* qui permet l'extraction de l'objet direct de *donné* et la formation du nucléus verbal *sais-ce que-a-donné* qui permet à son tour l'extraction de l'objet indirect de *donné*<sup>28</sup>.

Nous avons déjà vu dans la Section 3 que les percontatifs sont des translatifs faibles par le fait que l'infinitif peut se superposer à eux. Nous allons montrer maintenant qu'ils sont des translatifs faibles pour une autre raison également : ils rendent l'extraction moins facile que les autres translatifs. En d'autres termes, comme les translatifs permettent l'extraction par la formation du nucléus verbal, nous allons montrer que les percontatifs sont des translatifs faibles par le fait qu'ils assurent une moins bonne cohésion du nucléus verbal que les autres translatifs.

Considérons le paradigme :

- (40) **a.** *Pierre ne sait pas avec qui échanger ce livre.*
- b.** *Pierre ne sait pas avec qui Marie échangera ce livre.*
- c.** *Pierre ne sait pas avec qui proposer que Marie échange ce livre.*

Ces trois phrases sont classées par ordre de complexité croissante en raison de la profondeur du groupe extrait. Ceci est confirmé par la moins bonne acceptabilité de (40c). Pourtant, lorsque l'on souhaite extraire le groupe *ce livre*, on observe que cette extraction est plutôt plus facile en (40c) qu'en (40b) et qu'elle est beaucoup plus facile en (40a) qu'en (40b), malgré l'apparente similitude de ces phrases :

- (41) **a.** *le livre que Pierre ne sait pas avec qui échanger*
- b.** <sup>?\*</sup>*le livre que Pierre ne sait pas avec qui Marie échangera*
- c.** <sup>??</sup>*le livre que Pierre ne sait pas avec qui proposer que Marie échange*

A chaque fois, l'extraction de *livre* est rendue possible par la formation d'un nucléus verbal : en (41a), il s'agit du nucléus verbal *sait-avec qui-échanger*, en (41b), de *sait-avec qui-échangera* et en (41c), de *sait-avec qui-proposer-que-échange*. D'où viennent les contrastes d'acceptabilité entre ces trois phrases ? Nous pensons qu'une moins bonne acceptabilité est liée à une moins bonne cohésion du nucléus verbal. En d'autres termes,

<sup>28</sup> Un commentaire sur *ce que* en (39c). La configuration *ce que* s'apparente formellement à une relative d'antécédent *ce* et de mot *qu-* relatif *que*, mais cette décomposition est exclue, car elle ne permettrait pas l'extraction. En fait, *ce que* se comporte comme un pronom percontatif à part entière. Nous verrons néanmoins les propriétés particulières de ce type de configuration dans la Section 8 sur les intégratives.



moins le nucléus verbal est pregnant, moins il est facile d'extraire un de ces dépendants. En effet, en (41a) le nucléus est beaucoup plus solide qu'en (41b), puisque le lien entre les deux verbes (*savoir* et *échanger*) est assuré conjointement par deux translatifs, l'infinitif et le percontatif, tandis qu'en (41b) le percontatif agit seul. Il en est de même si on compare (41b) et (41c). Bien qu'en (41c) le nucléus verbal soit plus long qu'en (41b), celui-ci est plus solide, car il met en jeu trois verbes (*savoir*, *proposer* et *échanger*), fortement liés entre eux, les deux premiers par la double action de l'infinitif et du percontatif et les deux derniers par la conjonction de subordination *que*, tandis qu'en (41b) les deux verbes (*savoir* et *échanger*) sont faiblement liés par la simple action d'un percontatif.

En conclusion, les différents translatifs de verbe en nom qui peuvent apparaître dans un nucléus verbal ont des effets dégressifs en allant de l'infinitif aux percontatifs en passant par les conjonctions de subordination *que* et *si*.

## 6. ALTERNANCE *QUI-QUE*

L'alternance *qui-que* est un phénomène étrange souvent mal compris. Les données sont les suivantes :

- (42) **a.** *la personne qui dort*  
**b.** *la personne que tu regardes*  
**c.** *la personne que je pense qui dort*  
**d.** *la personne que je pense que tu regardes*

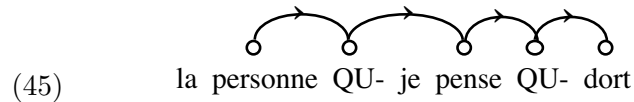
Les relatives (42a,b) sont standard. La grammaire traditionnelle les reconnaît en disant que *qui* est le pronom relatif sujet et *que* est le pronom relatif objet direct. La relative (42d) est un cas d'extraction hors d'une complétive : le premier *que* est le pronom relatif et le deuxième *que* est la conjonction de subordination imposée par le régime du verbe *pense* (et qui assure la formation du nucléus verbal *pense-que-regardes*, lequel permet la relativisation). La relative (42c) est généralement rejetée par la grammaire normative bien que parfaitement attestée. Il faut dire qu'il est bien difficile de s'y retrouver. Une première description pourrait être de considérer que *qui* est toujours le pronom relatif sujet et que *que* est une conjonction de subordination (introduite indépendamment de la conjonction de subordination imposée par le régime de *pense* et à laquelle se serait substitué le pronom relatif *qui*). En plus du fait qu'on ne peut expliquer pourquoi *qui* n'occupe pas la position usuelle du pronom relatif, cette description ne tient plus lorsqu'on considère le même paradigme pour les percontatives :

- (43) **a.** *Pierre sait qui dort*  
**b.** *Pierre sait qui tu regardes*  
**c.** *Pierre sait qui je pense qui dort*  
**d.** *Pierre sait qui je pense que tu regardes*
- (44) **a.** *Pierre sait ce qui t'ennuie*

- b. *Pierre sait ce que tu regardes*
- c. *Pierre sait ce que je pense qui t'ennuie*
- d. *Pierre sait ce que je pense que tu regardes*

Comment expliquer la présence de deux *qui* en (43c) ? Il apparaît que c'est bien le premier *qui* qui est le pronom percontatif, puisque, lorsqu'on considère une interrogation sur un sujet non humain comme en (44c), ce *qui* est remplacé par *ce que*. Il semble donc qu'en (42c), comme en (43c) et (44c), le *qui* qui suit *pense* soit bien la conjonction de subordination imposée par le régime de ce verbe.

Kayne (1974-75) est le premier à avoir fourni une explication cohérente à ces données. L'idée de Kayne est que le relatif, comme la conjonction de subordination, fait alterner deux formes *qui* et *que*. Ces deux formes appartiennent à un même mot qui est translatif de verbe<sup>29</sup> et que nous appellerons QU-<sup>30</sup>. La forme du mot QU- dépend du verbe qu'il translate : si le verbe qu'il translate a un sujet normalement réalisé, la forme est *que*, mais si le sujet de ce verbe est extrait la forme est *qui* (voir, pour des formulations équivalentes en termes générativistes, Milner, 1982, 172 et Godard, 1988, 83). Autrement dit, *qui* est une forme marquée de QU- qui marque l'absence de sujet du verbe qu'il translate (et gouverne). On a alors pour (42c) les dépendances suivantes :



Le premier QU- est le relatif qui contrôle l'extraction du sujet de *dort* et assure la translation de *pense* en adjectif. Comme le sujet de *pense* est normalement réalisé, ce QU- prend la forme *que*. Le deuxième QU- en (45) est la conjonction de subordination imposée par le régime de *pense* qui assure la translation de *dort* en nom. Comme le sujet de *dort* est extrait, ce QU- prend la forme *qui*. Et (45) donne bien (42c).

Kayne soutient par ailleurs que le QU- relatif n'occupe pas de position pronominale dans la proposition relative. Son argumentation repose sur le fait qu'il ne permet pas le pied-piping (QU- est toujours antéposé seul)<sup>31</sup>. En

29 Kayne parle de *complementizer* (fr. complémenteur). Cette notion, bien qu'utilisée dans un cadre théorique assez différent, est équivalente à la notion de translatif (analytique) de verbe.

30 Rappelons que nous notons en majuscule les lexies et en italiques minuscules les mots-formes. Ainsi *qui* et *que* désignent les deux formes de la lexie QU-.

31 La forme *qui* de QU- ne peut pas être confondue avec le pronom relatif QUI, celui de *la personne à qui tu parles*, qui est, lui, un vrai pronom. D'une part, QUI est exclusivement humain. D'autre part, les deux *qui* possèdent des propriétés phonologiques différentes : alors que le *qui* qui alterne avec *que* possède un *i* faible qui tombe pratiquement devant une voyelle, le *i* du *qui* humain reste stable (Blanche-Benveniste et al. 1990). De même, il y a lieu de distinguer la forme *que* de QU- et la forme faible *que* du pronom QUOI, qui est exclusivement non humaine.

effet, si le QU- relatif n'occupe pas de position dans la proposition relative autre que celle donnée par son rôle translatif, il ne peut donc pas entraîner un gouverneur qu'il n'a pas et il ne peut donc pas y avoir de pied-piping. Kayne en conclut que le QU- relatif et le QU- conjonction de subordination sont un seul et même mot. Nous pensons qu'il y a malgré tout lieu de les distinguer. Même si le QU- relatif n'est pas un pronom et n'occupe pas de position pronominale, il joue un rôle autre que son rôle translatif : il exige que, dans la proposition qu'il introduit, une position nominale gouvernée par un nucléus verbal principal soit non remplie et coréférent avec l'antécédent de la relative.

Un même élément QU- intervient également dans les clivées :

- (46) **a.** *C'est Pierre qui a mangé le pain.*  
**b.** *C'est Pierre que j'ai vu le premier.*  
**c.** *C'est à Pierre que j'ai parlé hier.*

En (46a), le verbe qui suit n'a plus son sujet et la forme est *qui*, tandis qu'en (46b,c) le verbe qui suit a son sujet et la forme est *que*. Le QU- de la clivée possède, en plus de son rôle translatif évident, le même type de rôle que le QU- relatif : il exige que dans la proposition qu'il introduit une position nominale gouvernée par un nucléus verbal principal soit non remplie et coréférent avec le groupe extrait (gouverné par *c'est*). On trouve enfin un dernier QU- dans le pronom percontatif non humain CE QU- illustré par (44). Ce pronom prend en effet la forme *ce qui* lorsque le verbe qui suit n'a pas son sujet réalisé normalement (comme en (44a)) et la forme *ce que* sinon.

Comme on le voit, la description proposée par Kayne (1974-75) et donnée initialement en termes de transformations s'exprime très bien dans notre cadre théorique, en termes de translation. Elle met fortement en évidence le rôle translatif du mot *qu-*. Par exemple, en (42) la forme du QU- relatif n'est pas contrôlée par le rôle syntaxique de cet élément dans la relative (si tant est que cet élément ait encore un rôle dans la relative), mais par les propriétés du verbe principal de la relative, à savoir si le sujet de ce verbe est ou non normalement réalisé. Or le lien entre le QU- relatif et le verbe principal n'est autre que le lien de dépendance entre le translatif de verbe en adjectif et le verbe qu'il translate. Une formalisation de la description donnée ici est proposée dans Kahane (2000).

## 7. COORDINATION DES MOTS QU- ET TRANSLATIVITÉ

Les mots *qu-* interviennent dans une série de coordinations qui restent inexplicables pour la plupart des théories :

- (47) **a.** *Je me demande où et quand nous partirons.*  
**b.** *Je me demande si et à quelles conditions tu penses venir.*  
**c.** *Je me demande à qui et pourquoi parler de ça.*  
**d.** *Je me demande à qui et de quoi parler.*

Ces coordinations sont surprenantes, car il s'agit de coordinations entre des éléments qui possèdent des rôles différents dans la proposition extractive et pour lesquels la coordination n'est habituellement pas possible :

- (48) **a.** \**Nous partirons à Paris et demain.*  
**b.** \**Si et à cette condition tu viens, je te donnerai l'argent.*  
**c.** \**J'ai parlé de ça à Pierre et pour embêter Marie.*  
**d.** \**J'ai parlé à Marie et de Pierre.*

Comment expliquer ces coordinations alors ? Tout simplement par le rôle translatif des mots *qu-* : il s'agit simplement d'une coordination de translatifs. Dans les exemples (47), il s'agit de la coordination de deux translatifs de verbe en nom, de même qu'on a la coordination de deux translatifs de nom en adjectifs en (49a) ou de deux translatifs de verbe en adverbe en (49b) :

- (49) **a.** *un film de et avec Woody Allen*  
**b.** *Pierre nettoiera le sol dès que et tant que tu dormiras.*

Ce qui rend ces coordinations tout de même surprenantes est que la coordination des mots *qu-* en tant que translatifs est possible bien que ces mots remplissent par ailleurs des rôles distincts. On notera en particulier la coordination (47b) entre *si* et *à quelles conditions*, sachant qu'on considère habituellement que *si* est une conjonction de subordination qui ne remplit pas de rôle dans la proposition subordonnée (voir néanmoins Le Goffic, 1993, 44, qui rapproche la sémantique de *si* de celle des mots *qu-* percontatifs).

Certaines coordinations restent impossibles :

- (50) **a.** \**Je me demande qui et à qui a parlé de ça.*  
**b.** ?\**Je me demande à qui et qui a parlé de ça.*  
**c.** \**Je me demande ce que et à qui Pierre a donné.*  
**d.** ?\**Je me demande à qui et quoi Pierre a donné.*  
**e.** \**Je me demande qui et quoi mange.*

Tous ces exemples font intervenir un pronom sujet ou objet direct. L'inacceptabilité de ces exemples pourrait être liée au caractère obligatoire de ces dépendants du verbe dans la proposition. En effet, si (47c) peut être vue comme une forme elliptique de (51a), la séquence (50b) construite à partir de (50a) sur le même schéma n'est pas acceptable :

- (51) **a.** *Je me demande où nous partirons et quand nous partirons.*  
**b.** \**Je me demande qui a parlé de ça et à qui a parlé de ça.*

La construction que nous venons d'illustrer pour les percontatifs est également possible pour les relatifs, comme l'illustre (52)<sup>32</sup> :

- (52) *une personne à qui et de qui nous avons parlé*

32 On notera toutefois l'emploi inhabituel du pronom *de qui* en place de *dont*. La construction est d'ailleurs plus difficilement acceptable avec *dont* :

(i) ?\**une personne à qui et dont nous avons parlé*

Néanmoins les relatives avec ce type de coordination sont moins faciles à construire que les percontatives en raison du fait que dans la relatives les deux mots *qu-* coordonnés doivent renvoyer à un même antécédent.

## 8. INTÉGRATIVES ET PERCONTATIVES

Poursuivant toujours notre sujet initial qui est l'étude de la position syntaxique des mots *qu-*, nous allons nous intéresser aux distinctions qui existent de ce point de vue entre intégratives et percontatives.

Rappelons pour commencer que propositions intégratives et percontatives occupent toutes deux des positions nominales et que, par conséquent, mots *qu-* intégratifs et percontatifs sont tous deux des translatifs de verbe en nom. Il faut néanmoins distinguer ici les intégratifs adverbiaux *quand*, *comme* et *où* qui sont des translatifs de verbe en adverbe :

- (53) a. *Pierre est parti **quand** je suis arrivé.*  
b. *Pierre est parti **comme** il est venu.*  
c. *Pierre est parti **où** on l'attend.*

La première remarque que l'on peut faire est que les mots *qu-* intégratifs et percontatifs ont les mêmes formes, notamment un pronom QUI humain valable pour toutes les positions nominales (54a,b,e,f) et des pronoms CE QU- et QUOI non humains en distribution complémentaire : le premier n'est possible que pour les positions sujet et objet direct (54c,d), tandis que le deuxième est relégué aux positions introduites par une préposition (54e,f) :

- (54) a. *J'aime **qui** m'aime.*  
b. *Je me demande **qui** m'aime.*  
c. *J'aime **ce que** tu fais.*  
d. *Je me demande **ce que** tu fais.*  
e. *Je me demande à **qui/quoi** tu penses.*  
f. *Je pense à **qui/quoi** tu penses.*

De plus, la sémantique des deux types de pronoms, intégratifs et percontatifs, est comparable : dans les deux cas, le pronom introduit une variable dont le domaine de variation est défini par la proposition extractive. Ainsi, (54a) et (54b) peuvent être respectivement paraphrasés par (55a) et (55b) :

- (55) a. *J'aime les *x* humains tels que *x* m'aime.*  
b. *Je me demande (quels sont) les *x* humains tels que *x* m'aime.*

En particulier, les pronoms percontatifs n'ont pas de valeur intrinsèquement interrogative (ce que laissait penser le terme traditionnel d'*interrogative indirecte*). La valeur interrogative des percontatives est en fait apportée par la sémantique du verbe et les mêmes verbes donnent des phrases interrogatives sans mots *qu-* percontatifs :

---

Nous n'avons pas d'explication à proposer, si ce n'est que *dont* ne permet pas le pied-piping, comme QU-, et n'est donc pas a priori un vrai pronom.

- (56) **a.** *Marie demande (quelle est) la couleur du fauteuil.*  
**b.** *Marie aimerait savoir (quel est) l'âge de Pierre.*

Les percontatives ne sont possibles que dans un nombre limité de positions, après les verbes interrogatifs (*demander, savoir, ...*), mais aussi des verbes déclaratifs (*dire, raconter, expliquer, ...*), des verbes de compréhension (*comprendre, saisir, apprendre, ...*), des verbes d'appréciation (*se soucier de, se préoccuper de, s'inquiéter de, se désintéresser de, se moquer de, se foutre de, ...*) et des verbes sensoriels (*voir, entendre, montrer, indiquer, ...*) :

- (57) **a.** *Pierre ne sait pas avec qui est Marie.*  
**b.** *Pierre m'a dit avec qui est Marie.*  
**c.** *Pierre ne comprend pas avec qui est Marie.*  
**d.** *Pierre se fout complètement d'avec qui est Marie.*  
**e.** *Pierre montre à Jean avec qui est Marie.*

Ainsi, les intégratives se distinguent des percontatives non pas par la morphologie (la forme des mots *qu-*) ou par la sémantique, mais bien par la syntaxe. Alors que les percontatives ne peuvent apparaître que dans quelques positions où elles sont attendues et sont peu contraintes, les intégratives apparaissent dans des positions où elles ne sont pas attendues, mais sont très contraintes. Nous allons maintenant étudier ces contraintes.

Pour mieux comprendre les contraintes sur les intégratives, nous allons faire un détour par l'allemand où l'usage des marques casuelles est particulièrement éclairant. L'allemand possède, comme le français, un pronom intégratif/percontatif "humain" (WER) et un "non humain" (WAS). Les pronoms se déclinent aux nominatif/accusatif/datif par *wer/wen/wem* et *was/was/wem*. Il se produit le phénomène suivant bien connu (Schanen & Confais 1989, 405-7; Müller, 1999) : le cas du pronom intégratif est imposé simultanément par le verbe gouvernant l'intégrative et par l'intégrative elle-même. En d'autres termes, la proposition intégrative n'est possible que si les cas imposés par le verbe régissant la proposition et le verbe régissant la position du pronom dans la proposition intégrative coïncident :

- (58) **a.** *Wer das behauptet, ist ein Lügner.*  
 Qui<sub>nom</sub> affirme cela est un menteur.  
**b.** *Ich küsse, wen ich liebe.*  
 J'embrasse qui<sub>acc</sub> j'aime.  
**c.** \**Wer da steht, kennen wir nicht.*  
 Qui<sub>nom</sub> là se trouve nous ne connaissons pas.

De surcroît, du fait de la coïncidence des formes nominative et accusative du pronom WAS, il est possible d'avoir, comme en (58c), le nominatif requis par un verbe et l'accusatif par l'autre :

- d.** *Sie ißt, was übrig bleibt.*  
 Elle mange quoi<sub>nom/acc</sub> reste.  
 'Elle mange ce qui reste.'

Dans les situations où les deux cas requis ne coïncident pas (ou plus exactement dans les situations où les formes imposées par les cas requis ne coïncident pas), il est nécessaire d'introduire un "antécédent" (ce sera les pronoms DER et DAS qui se déclinent comme WER et WAS) ; le cas imposé par le gouverneur de l'intégrative sera porté par DER et celui imposé par l'intégrative par WER :

- (59) a. **Wer gut essen will, dem kann ich ein Restaurant empfehlen.**  
 Qui<sub>nom</sub> veut bien manger, à-lui<sub>dat</sub> je peux recommander un restaurant.
- b. **Wem es Spaß macht, der kann seine Film selbst entwickeln.**  
 A-qui<sub>dat</sub> ça amuse, lui<sub>nom</sub> peut développer ses films.
- c. **Wer mir so etwas antut, den schaue ich nicht mehr an.**  
 Qui<sub>nom</sub> me fait quelque chose comme ça, lui<sub>acc</sub> je ne veux plus voir.
- d. **Wer will, der kann.**  
 Qui<sub>nom</sub> veut, lui<sub>nom</sub> peut.

La construction se confond alors avec une relative d'antécédent WER. Le dédoublement est également possible quand il y a concordance des cas (59d). Notons aussi, pour finir, que le pronom DER peut être utilisé comme pronom intégratif et qu'"il désigne, par opposition à WER, une personne déterminée (Schanen & Confais, 1989, 405)" :

- (60) **Der da kommt, ist mein Bruder.**  
 Celui<sub>nom</sub> qui vient est mon frère.

Il sera également dédoublé (en DER–DER) en cas de non concordance des cas.

Bien que rendue moins lisible par l'absence de cas, la situation est assez similaire en français. Comme pour l'allemand, en français, la forme imposée par le régime du verbe gouvernant l'intégrative et la forme imposée par le verbe régissant doivent coïncider. Le pronom humain QUI n'a qu'une forme qui peut occuper toutes les positions nominales. Ainsi, lorsque la proposition intégrative est en position d'objet direct, le pronom peut occuper, dans l'intégrative, une position nominale sujet (61a) ou objet direct (61b), mais il ne peut occuper une position introduite par une préposition (contrairement à ce qui est possible avec les percontatives)<sup>33</sup> :

- (61) a. **J'aime qui m'apprécie.**  
 b. **J'aime seulement qui je connais.**  
 c. **\*J'aime à qui tu penses.**

---

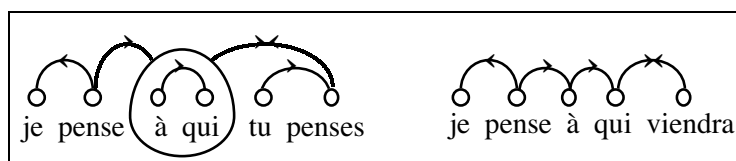
33 Le Dictionnaire Petit Robert 1987 rapporte néanmoins un vers de Victor Hugo syntaxiquement équivalent à (61c) (dont on appréciera la licence poétique) :

(i) *On hait devant qui l'on ment.*

Par contre, lorsque l'intégrative occupe une position introduite par une préposition, le pronom peut encore occuper une position sujet (62a,b) ou objet direct (62c), mais aussi une position introduite par la même préposition que l'intégrative (62d,e)/(54f). La préposition, requise simultanément par la principale et l'intégrative, n'apparaît qu'une fois. Par exemple, dans la phrase (62e) interprétée par 'je connais la fille de la personne dont tu parles', la préposition DE est requise par le régime de FILLE dans la principale et par le régime de PARLER dans l'intégrative.

- (62) a. *Je pense à qui viendra.*  
 b. *Je donne des livres à qui m'en prête.*  
 c. ? *Je donne des livres seulement à qui je connais.*  
 d. ? *Je ne donne pas de livres à qui personne n'en prête.*  
 e. ?? *Je connais la fille de qui tu parles.*

Nous avons maintenant suffisamment de données pour tenter d'éclaircir le contraste entre percontatives et intégratives. Pour les percontatives, nous avons défendu que le mot *qu-* percontatif occupait une double position : une position dans la principale en tant que translatif de verbe en nom (et par conséquent tête de l'extractive) et une position en tant que pronom dans l'extractive. Pour les intégratives, il semble que ce n'est plus le mot *qu-* en tant que translatif qui joue un rôle dans la principale, mais le nucléus extrait de l'intégrative. Prenons le cas de (54f) (il en irait de même avec (62d,e)). Pour que la principale de (54f) soit bien formée, il faut que le complément de *pense* soit introduit par la préposition *à*. Ce complément ne peut donc être la partie translative du mot *qu-* comme cela est le cas pour les percontatives. Ce ne peut être que la préposition *à* du nucléus extrait *à qui*. Comme ce nucléus joue clairement un rôle dans l'extractive, il en découle que ce nucléus a une double position : le nucléus *à qui* de (54f) est à la fois le complément du verbe *pense* de la principale et du verbe *pense* de l'extractive (voir Fig. 6 de gauche).



**Fig. 6. Structure syntaxique pour (54f) et (61a)**

Le double rôle du nucléus extrait permet également d'expliquer l'inacceptabilité de (61c) : en effet, le verbe *aime* prend comme complément le nucléus *à qui* qui n'est pas compatible avec la réaction de ce verbe. Par contre, des constructions comme (62a,b,c) sont possibles, puisque le nucléus extrait est réduit au mot *qui* et que l'extractive est régie par la préposition qui



requiert un groupe nominal comme l'est *qui* (voir Fig. 6 de droite). Notre description est également compatible avec les doubles assignations de cas observées en allemand.

Voyons maintenant le cas des pronoms intégratifs non humains. Le seul pronom intégratif non humain simple est QUOI<sup>34</sup>. Ce pronom n'est plus possible qu'après une préposition (54f). Par contre, dans toutes les positions, y compris celles où QUOI est possible, une forme double *ce qu-* est possible. Comme pour l'allemand, le dédoublement du pronom en *ce + qu-* fait écran au régime imposé par le gouverneur de l'extractive qui porte uniquement sur CE. La forme de la partie *qu-* du pronom est imposée par le régime venant de l'extractive : ce sera QUOI après une préposition (63a,c) et QU- dans les position sujet et objet direct (avec les règles habituelles pour le calcul des formes *qui/que* de QU-) (63e,f,g) :

- (63) **a.** *J'aime ce sur quoi tu travailles.*  
**b.** *\*J'aime sur quoi tu travailles.*  
**c.** *Je m'intéresse à ce sur quoi tu travailles.*  
**d.** *\*Je m'intéresse à sur quoi tu travailles.*  
**e.** *J'aime ce qui est facile.*  
**f.** *J'aime ce que tu dis.*  
**g.** *J'aime ce que je trouve qui est facile.*

Ces formes s'apparentent à des relatives d'antécédent *ce*. Néanmoins, les intégratives à forme dédoublée *ce qu-* ne se comportent pas exactement comme des relatives d'antécédent nominal comme l'indique l'usage obligatoire du pronom QUOI ((63b) vs. (64a)), par ailleurs proscrit dans les relatives (64b,c) :

- (64) **a.** *\*Je m'intéresse à ce sur lequel tu travailles.*  
**b.** *?\*Je m'intéresse à la chose sur quoi tu travailles.*  
**c.** *Je m'intéresse à la chose sur laquelle tu travailles.*

Voyons maintenant quelles sont nos conclusions sur la position syntaxique des mots *qu-* dans les intégratives. Dans les sections précédentes, nous avons établi que les mots *qu-* subordinatifs jouent un rôle translatif. Pour cette raison, les mots *qu-* occupent la tête syntaxique de la proposition subordonnative et gouverne le verbe principal de cette proposition dont ils assurent

34 En particulier, le pronom LEQUEL, tout à fait possible pour les percontatives (i-a,b), est impossible dans les intégratives (i-c,d).

- (i) **a.** *Je me demande lequel tu aimes.*  
**b.** *Je me demande auquel tu penses.*  
**c.** *\*J'aime lequel tu aimes.*  
**d.** *\*Je pense auquel tu penses.*

Cette impossibilité pourrait être liée au sémantisme particulier de LEQUEL (notamment une sorte de définitude apportée par *le*), plutôt qu'à des propriétés syntaxiques qui distingueraient percontatives et intégratives.

la translation en nom, adjectif ou adverbe. Ainsi, le gouverneur de la proposition extractive gouverne en fait le mot *qu-*. Les mots *qu-* pronominaux (c'est-à-dire autres que QU- et peut-être DONT) occupent par ailleurs une position pronominale dans la proposition extractive. C'est là que les intégratives se distinguent des autres extractives : alors que la position pronominale n'est pas affectée par le gouverneur de la proposition extractive pour les relatives et les percontatives, la position pronominale est pour les intégratives également contrôlée par le gouverneur de l'intégrative. En d'autres termes, la position pronominale du mot *qu-* semble pour les intégratives nettement plus indissociable de la position du mot *qu-* en tant que translatif. Par ailleurs, dans des phrases telles que (54f), il apparaît que ce n'est pas exactement le mot *qu-*, mais le nucléus nominal extrait à *qui* qui occupe une position à la fois dans la principale et dans l'intégrative.

Nous en resterons là pour ces questions, car il faut avouer que nous manquons de moyens formels pour représenter et étudier le contraste syntaxique entre percontatives et intégratives, lequel n'est pas pris en compte dans nos représentations (cf. la similitude des représentations des Fig. 5 et 6).

## 9. CONCLUSION

Notre étude était essentiellement consacrée aux mots *qu-* de formes *qui/que/quoi* dans les relatives, percontatives, intégratives, interrogatives et clivées. Pour ces mots, nous obtenons la classification suivante (où nous ne nous prononçons pas sur le fait de savoir si la même lexie peut être utilisée pour des extractives de types différents) :

- un translatif pur QU- (de formes *qui* et *que*) utilisé en position sujet et objet direct pour les relatives, pour les clivées et, associé à CE, pour les percontatives et les intégratives avec une valeur non humaine (apportée par CE) ;

- un pronom-translatif QUI à valeur humaine utilisé pour les interrogatives et les intégratives dans toutes les positions nominales et pour les relatives dans les positions introduites par une préposition ;

- un pronom-translatif QUOI (de formes *quoi* et *que*) à valeur non humaine utilisé pour les interrogatives et les intégratives dans les positions introduites par une préposition (associé ou non à CE pour les intégratives)<sup>35</sup>.

A travers l'étude des mots *qu-*, cet article était aussi consacré à la

---

35 Comme on l'a vu, le pronom QUOI n'est utilisable pour les intégratives que lorsque la position de l'intégrative dans la principale requiert la même préposition que celle requise dans l'intégrative. On trouve également un mot de forme *quoi* dans les intégratives figées de la forme DE QUOI suivi d'un infinitif :

(i) *Je m'achète de quoi manger.*

translation. Cette notion, que l'on voyait déjà poindre dans la théorie des rangs de Jespersen (1924), est, plus encore que la dépendance, la grande idée de Tesnière. Nous espérons que cette contribution relancera les études théoriques autour de cette idée. La théorie de la translation repose sur une théorie des parties du discours de base qui reste à étayer davantage. On a vu en particulier, à travers l'étude des "relatives" infinitives, qu'il n'y avait pas de séparation stricte entre positions nominales (apposées) et positions adjectivales. De plus, de même que les prépositions assurent simultanément la translation des noms en adverbes et en adjectifs (*Pierre dort sous la table* vs. *Le type sous la table est endormi*), il semble que les mêmes mots *qu-* puissent assurer la translation de verbe en adjectif ou de verbe en nom, comme le pronom humain QUI, qui est à la fois un relatif (*le type à qui tu parles*) et un percontatif (*Je me demande à qui tu parles*). Cette étude débouche ainsi sur des questions sur les liens entre les différentes parties du discours que nous n'avons pu que soumettre au lecteur.

Enfin, bien que les descriptions proposées ici aient été en grande partie intégrées à une grammaire formelle du français (Kahane, 2000), la position syntaxique des mots *qu-* soulève des questions sur la nature même de la représentation. Par exemple, même s'il est avéré que les mots *qu-* subordonnatifs remplissent deux rôles syntaxiques (translatif et pronom), faut-il pour autant leur attribuer deux positions syntaxiques sachant qu'ils forment après tout un seul et même mot ? Les structures de dépendance, de même que les structures syntagmatiques (qui leur sont formellement équivalentes), ne semblent pas fournir un arsenal formel suffisant pour traiter ces problèmes de façon totalement satisfaisante.

## RÉFÉRENCES

- ABNEY S. (1987), *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*, PhD thesis, MIT, Cambridge.
- BLANCHE-BENVENISTE C., DELOFEU J., STEFANINI J. & EYNDE K. van den (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, CNRS, Paris.
- BONNARD H. & RÉGNIER C. (1995), *Petite grammaire de l'ancien français*, Cinquième édition revue, Magnard, Paris.
- CANDITO M.-H. & KAHANE S. (1998b), "Defining DTG derivations to get semantic graphs", *Proceedings of the 4th workshop TAG*, Philadelphie, 25-28.
- CHOI H.-W. (1999), *Optimizing Structure in Context. Scrambling and Information Structure*, CSLI, Stanford.
- CHOMSKY N. (1973), "Conditions on Transformations", in Anderson & Kiparsky (éds), *A Festschrift for Morris Halle*, Holt, Rinehart & Wilson, New York, 232-286, (trad. franç. in Chomsky, *Essais sur la forme et le sens*, 1980, Le Seuil, Paris).
- CHOMSKY N. (1977), "On Wh-movement", in P. Culicover et al. (éds), *Formal Syntax*, Reidel, Dordrecht.
- DELAVEAU A. & KERLEROUX F. (1985), *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Armand Colin, Paris.

- GLADKIJ A. V. (1968), "On describing the syntactic structure of a sentence" (en russe avec résumé en anglais), *Computational Linguistics* 7, Budapest, 21-44.
- GODARD D. (1988), *La syntaxe des relatives en français*, CNRS, Paris.
- GODARD D. (1992), "Les phrases complément de nom sont-elles des arguments ?", in Flaux, Glatigny & Samain (éds), *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Presses Univ. Lille III, 301-11.
- JACKENDOFF R. (1977), *X-bar Syntax. A Study of Phrase Structure*, MIT Press, Cambridge.
- JESPERSEN O. (1924), *The Philosophy of Grammar*, Univ. of Chicago Press, Chicago.
- KAHANE S. (1997), "Bubble trees and syntactic representations", in Becker & Krieger (éds), *Proceedings of the 5th Meeting of the Mathematics of Language (MOL5)*, DFKI, Saarbrücken, 70-76.
- KAHANE S. (2000), "Extractions dans une grammaire de dépendance lexicalisée à bulles", *T.A.L.* 41:1, 211-243.
- KAHANE S. (2001), "Grammaires de dépendance formelles et théorie Sens-Texte", Tutoriel, *Actes TALN 2001*, vol. 2, Tours, 17-76.
- KAHANE S. & MEL'ČUK I. (1999), "La synthèse sémantique ou la correspondance entre graphes sémantiques et arbres syntaxiques. Le cas des phrases à extraction en français contemporain", *T.A.L.* 40:2, 25-85.
- KAPLAN R. & ZAENEN A. (1989), "Long distance dependencies, constituent structure and functional uncertainty", in A. Baltin & A. Kroch (éds), *Alternative conceptions of phrase structure*, Univ. of Chicago Press, 17-42.
- KAYNER. (1974-75), "French relative *que*", *Recherches Linguistiques* II, 40-61, et III, 27-92.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- MEL'ČUK I. (1988), *Dependency Syntax: Theory and Practice*, State Univ. of New York Press, Albany.
- MILNER J.-C. (1982), *Ordre et raisons de langue*, Le Seuil, Paris.
- MÜLLER S. (1999), "An HPSG-Analysis for Free Relative Clauses in German", *Grammars* 2:1, 53-105.
- PITTMAN R. S. (1948), "Nuclear structures in linguistics", *Language* 24:2, 287-92.
- POLLARD C. & SAG I. A. (1994), *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, CSLI series, Univ. of Chicago Press.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- ROSS J. (1967), *Constraints on Variables in Syntax*, PhD Thesis, MIT, Cambridge (publié sous le titre *Infinite Syntax !*, Reidel, Dordrecht, 1985).
- SELLS P. (1985), *Lectures on Contemporary Syntactic Theories*, CSLI, Stanford.
- TESNIÈRE L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- WAGNER R.L. & PICHON J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.
- ZWICKY A. (1985), "Heads", *Journal of Linguistics* 21, 1-29.